

Gros problèmes en Licence

Par **Adrien L.**, le 12/07/2019 à 00:29

Bonjour,

Désolé si mon message est un peu long, mais je ne sais pas du tout ou parler de tout ça.

Je vous explique la situation.

J'ai d'abord fais une licence d'histoire, tout s'est bien passé.

Puis je suis allé en droit car l'ENM était mon projet initial mais je me sentais pas prêt pour le droit. Mais après ma licence, je me sentais prêt et déterminé.

Je suis donc allé en licence de droit. J'ai eu ma L1 et ma L2 sans problème.

Mais à la L3, j'ai eu une succession de problèmes. Première L3, gros problème de santé (maladie génétique assez grave), j'ai pas pu aller aux examens. J'ai redoublé. Je me dis, "bon, pas grave, je redouble et je vais déchirer la deuxième L3".

Mais de nouveau gros problèmes de santé et décès de ma mère... J'ai essayé de rattraper le programme pour les rattrapages, je voulais y arriver, au moins pour elle. Les résultats sont tombés aujourd'hui, j'ai loupé l'année (9,5).

J'ai aujourd'hui 26 ans.

Je suis totalement perdu. Tout allait parfaitement bien et ses deux dernières années ont été un enfer, j'ai l'impression que mon avenir est passé entre mes doigts.

A votre avis, que dois-je faire? M'inscrire en master MEEF pour passer le capes d'histoire-géo (sa me tente moyen, mais bon). Ou tripler la L3? Mais je suis même pas certain que j'aurais un master, surtout que la réforme va passer pour toutes les fac je crois.

Je prends tout les conseils productifs.

Merci de m'avoir lu.

Par **Darkden**, le 12/07/2019 à 07:40

Bonjour Adrien,

Tu as vécu des difficultés, mais tu en sortira plus fort. Le fait étant que les épreuves de la vie ne sont pas là pour te détruire, mais pour t'amener "au next level". Elles vont te donner la force d'aller de l'avant, et ça ne sert à rien d'avoir un "plan B". Reste sur ton plan A, triple ce n'est pas grave. Tu sais pour ma part j'ai 35ans, je suis depuis 15ans dans le même domaine et j'ai décidé de reprendre mes études l'année prochaine en L1 . Je bosse, j'ai une femme et deux gamins. Je me lève tous les matins à 5h pour commencer à travailler ma L1 (avant même d'avoir commencé à agorassass) pendant 2h pendant que tout le monde dors encore. Et ensuite je vais au boulot. Ce que je veux te dire par là, c'est que quand on veut on peut. Ne te laisse pas décourager par les épreuves, car ton rêve est à ta portée.

Bats toi, et la victoire n'en sera que plus belle, et tu pourras être fier de toi. Et ta maman le serait aussi..

"J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre" Nelson Mandela

Par **Xdrv**, le **12/07/2019 à 09:11**

Bonjour,

Adrien nous ne pouvons pas savoir à votre place ce qui est le mieux entre droit et histoire pour vous, vos envies. Cependant ça ne sert à rien de se dépêcher si c'est pour ne pas apprécier ce que vous ferez durant des années.

Je rejoins Darkden, le chemin n'est pas le même pour tout le monde mais l'essentiel c'est de finir la course, même si on a couru 3km de plus que les autres.

Vous voulez faire l'ENM, c'est un concours, vous échappez donc à une sélection sur dossier dans laquelle on aurait pu vous reprocher d'avoir triplé la L3. Il ne reste donc qu'à passer la L3, le M1, préparer le concours et foncer.

Bon courage

Par **Adrien L**, le **12/07/2019 à 12:48**

Merci pour vos messages encourageants.

Pour répondre à Marcu, je ne sais pas si c'est viable de passer l'enm avec simplement un master 1, quand on voit les statistiques des admis, 80% ont un master 2.

Par **Xdrv**, le **12/07/2019** à **12:54**

Oui mais ça ne veut rien dire, quoi que pour l'ENM peut être que si, mais par exemple là j'ai un M2, je passe le CRFPA en septembre et pourtant le M2 ne m'a absolument pas aidé pour le préparer. C'est surtout que généralement ce sont les "bons élèves" qui réussissent aux examens / concours et ces derniers font majoritairement un M2 ...

Par **Isidore Beautrelet**, le **12/07/2019** à **13:03**

Bonjour

Je rejoins ce qui a été dit !

Ce n'est pas de votre faute si vous n'avez pas validé votre L3 ! Vous aviez validé sans problème vos deux premières années c'est donc que vous êtes sérieux et que vous avez adopté la bonne méthode de travail.

Avec tout ce qui vous est tombé dessus c'est normal de ne pas avoir la tête aux études.

Si vous avez toujours l'envie d'intégrer l'ENM alors il ne faut pas hésiter ! Retriplez votre L3 et mettez le paquet ! Si vous avez un semestre de validé vous pouvez tenter de trouver un stage ou vous impliquer dans une assoce à dimension juridique.

Pour le Master (1 ou 2) il faudra profiter de la lettre de motivation pour expliquer votre situation.

Et en effet, il y a peu de personnes qui réussissent le concours d'entrée à l'ENM avec simplement un M1.

Par **Adrien L**, le **12/07/2019** à **13:27**

J'ai toujours envie d'intégrer l'enm, mais c'est vrai que y'a la question de l'âge.

Dans l'hypothèse où je triple ma L3, j'ai mon master 2 à 29 ans.

J'aurais les résultats du concours à 30 ans.

La perspective de ce retrouver sans rien, avec un master 2 de pénal sans expérience pro à 30/31 ans est assez angoissante.

Par **Darkden**, le **14/07/2019** à **12:55**

Tu prends le problème à l'envers, car si tu arrêtes maintenant sans diplôme qu'as tu de plus?

Car même si tu as ton M2 à 30ans, en fonction du M2 que tu choisis, tu auras de très bons débouchés sur le marché du travail, ENM ou non.

Si tu arrêtes aujourd'hui, ok tu seras rentré sur le marché du travail "plus jeune" de 3ans, mais sans diplôme universitaire. Et en France ce n'est pas le système des USA. On ne te demande pas ce que tu sais faire, on te demande quels sont tes diplômes. FONCE, il n'est JAMAIS trop tard dans la vie. Crois moi, comme je t'ai dit j'ai presque 10ans de plus que toi et je repars en L1. Accroche toi, tu vas y arriver

Par **Fax**, le **14/07/2019** à **13:24**

Bonjour,

Je rejoins aussi ce qui a été dit. Si le droit vous plait, continuez en droit.

En revanche, attention pour le concours de l'ENM car, comme tous les concours de la fonction publique, il existe des concours différenciés selon la situation du candidat avec des conditions pour être admis à concourir. De manière générale, dans la fonction publique :

- concours externe : pour les candidats qui sortent des études (le niveau de diplôme varie en fonction des concours), qui ne sont pas déjà dans la fonction publique et qui n'ont pas de longue expérience professionnelle dans le secteur privé ;
- concours interne : pour les candidats qui sont déjà dans la fonction publique ;
- 3ème concours : pour les candidats qui ont une longue expérience dans le secteur privé.

S'agissant de l'ENM, l'accès obéit à des règles particulières dans la droite ligne de ce qui est mentionné ci-dessus :

- 1er concours : pour les candidats disposant de 4 années d'études
- 2ème concours : pour les candidats déjà fonctionnaires
- 3ème concours et concours complémentaire

Toutefois, contrairement à la plupart des concours de la fonction publique où la condition d'âge limite a été supprimée, **l'accès à l'ENM comporte toujours des plafonds d'âge au**

delà desquels il n'est plus possible de concourir.

Ainsi pour le 1er concours (celui auquel vous pouvez prétendre si je m'en tiens aux informations que vous avez indiqué), **l'âge limite pour concourir est de 31 ans au 1er janvier de l'année du concours.** Aussi, a priori, si vous obtenez votre L3 et votre M1 dans la foulée, vous ne pourrez tenter le concours d'entrée à l'ENM que deux fois a priori (on peut tenter 3 fois la même voie d'accès).

Il vaut mieux que vous le sachiez afin de vous préparer en conséquence (d'autant qu'il est conseillé de faire une prépa avant de passer le concours : l'inscription à ces prépa étant, il me semble, subordonnée au fait que vous remplissiez les conditions pour passer le concours - être donc titulaire d'un M1, cela pourrait rajouter une année à votre cursus).

Bref, anticipez en calculant quel âge vous aurez l'année où vous souhaitez présenter le concours afin de voir si vous ne dépassez par le plafond d'âge. Vous trouverez les conditions d'accès à l'ENM et les différentes voies d'accès sur le site de l'ENM.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/07/2019** à **13:47**

Un grand merci à Fax pour ces informations.

Par **Adrien L**, le **27/07/2019** à **01:52**

Finalement, j'ai décidé de m'accrocher de continuer le droit, en espérant que j'ai un master 1 (ma fac lance la réforme cette année).

En tout cas, merci pour vos messages très encourageants !

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/07/2019** à **12:55**

Bonjour

Merci pour ce retour ! Je croise les doigts pour vous

Par **Adrien L**, le **21/05/2021** à **12:09**

Bonjour à tous,

Petite mise à jour de ma situation après deux ans (je suis l'auteur du sujet).

J'ai donc refait ma troisième L3 que j'ai validé, puis j'ai pas mal galéré pour avoir un master 1, vu mon dossier. Mais j'ai finalement été pris dans un master d'histoire du droit.

Certes ce n'est pas un master "typique" genre droit pénal etc, mais le master est très intéressant d'un point de vue de la culture générale et en parallèle j'ai emprunté des cours de master 1 de droit privé et j'ai lu pas mal de bouquins pour rester à jour !

J'ai validé le premier semestre avec 14 de moyenne, et j'ai été accepté dans une prépa pour l'ENM et je suis prêt à tout donner pour réussir mon objectif . J'ai décidé de ne pas faire de master 2, je pense que la prépa est bien plus intéressante pour moi, car elle est focalisée uniquement sur le concours et je vais tenter d'autres concours plus accessibles en parallèle.

Donc tout ça pour dire à ceux qui passent par là dans une situation un peu délicate comme la mienne avec un dossier très compliqué, il faut s'accrocher, quitte à prendre des chemins un peu atypiques.

Par le travail on se sort de bien des situations et si j'ai réussi à revenir sur les rails après être parti de très loin, vous pouvez aussi le faire!

La route est encore très longue et peut être que je ne vais pas réussir le concours, mais je reste très heureux de ne pas avoir renoncé et je remercie ceux qui ont répondu de manière très encourageante sur le forum.

Je vous souhaite à tous le plus de réussite dans vos projets !

Adrien

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/05/2021** à **14:43**

Bonjour

Merci pour ces nouvelles !

Je tiens à vous féliciter !

Votre témoignage prouve qu'il ne faut jamais baisser les bras.

Par **LouisDD**, le **21/05/2021** à **19:12**

Salut

Cela fait plaisir à lire !

Bravo à vous et continuez dans cet état d'esprit !

On croise les doigts !?

Par **Herodote**, le **01/06/2021** à **08:10**

Bonjour,

Félicitations et bon courage pour la préparation du concours !